

# PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC Développer sa répartie!

Mardi 17	décembre -	· Paris	
Mardi 17	décembre -	- Formation	à distance

#### Rappel des Fondamentaux de la prise de parole en public

Savoir vaincre son trac (techniques de respiration)

Trucs et astuces pour gérer son stress

Les techniques de base : travailler sa voix (intonation, articulation, volume sonore...)

#### Structurer et préparer son intervention

Bâtir son introduction et réussir son lancement

Capter l'attention et la conserver

Gérer son temps de parole et les étapes de son discours

Rythmer sa prise de parole (silences, accentuations...)

Adapter son discours à son auditoire

## Eviter les pièges de la communication non verbale

Adopter la bonne gestuelle, savoir occuper l'espace, utiliser ses mains, son regard...

Développer son charisme et sa confiance en soi

Corriger ses défauts, ses tics de langage

Aller vers l'avant pour gagner l'attention du public, donner de l'énergie

## Développer sa répartie et sa force de conviction

Faire face aux situations et questions difficiles

Savoir répondre aux objections

Communiquer pour convaincre

Les objectifs Réussir ses prises de parole en public Mettre en pratique les connaissances acquises



# Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC - Développer sa répartie!

Cochez la case correspondante					
Mardi 17 décembre - Paris					
Mardi 17 décembre - Formation à distance					
Nom					
Prénom					
Fonction					
E.Mail					
Tel mobile					
Nom de la collectivité	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Adresse					
Code postal/ville					
Tel professionnel					
Tel professionifement					
Tarifs NETS / participant et par jour (	non assujettis à TVA)				
Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de participants !	2 participants et de 15 % pour 3				
Offert le déjeuner et les <sub>l</sub>	pauses				
ochez la case correspondante					
Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants	440€				
Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants	590€				
Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,					
Conseils départementaux et Conseils régionaux	690€				
Entreprises privées et publiques	790€				
bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annula	tion doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15				

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

**SIGNATURE** 

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30-17h – Déjeuner offert !

Le lien de connexion / le lieu de la formation vous seront indiqués dans votre convocation